



CPA

COMPTABLES
PROFESSIONNELS
AGRÉÉS
CANADA

CHARTERED
PROFESSIONAL
ACCOUNTANTS
CANADA

Chartered Professional Accountants of Canada
277 Wellington Street West Toronto ON CANADA M5V 3H2
T. 416 977.3222 F. 416 977.8585
www.cpacanada.ca

Comptables professionnels agréés du Canada
277, rue Wellington Ouest Toronto (Ont.) CANADA M5V 3H2
Tél.: 416 977.3222 Téléc.: 416 977.8585
www.cpacanada.ca

Courriel : ec.sfep-pefd.ec@canada.ca

Le 5 février 2019

Objet : Commentaires de CPA Canada sur le rapport provisoire du Groupe d'experts sur la finance durable

Mesdames,
Messieurs,

Comptables professionnels agréés du Canada (CPA Canada) est reconnaissante de l'occasion qui lui est donnée de formuler ses commentaires sur le rapport provisoire du Groupe d'experts sur la finance durable (Groupe d'experts).

Pour ce qui est de favoriser la transition vers une économie à faibles émissions de carbone, l'organisation est d'accord avec le Groupe d'experts : la réussite de cette transition passe par la mobilisation générale des grands marchés de capitaux. Toutes les parties doivent s'engager à concerter leurs efforts pour pallier le manque d'adhésion au financement durable observé au pays. Le travail du Groupe d'experts constitue un excellent pas dans cette direction.

CPA Canada

Forte de plus de 210 000 membres au Canada et à l'étranger, CPA Canada est l'une des organisations comptables nationales les plus importantes au monde. CPA Canada mène des recherches sur des sujets d'actualité dans le domaine des affaires et soutient l'établissement de normes de comptabilité et de normes d'audit et de certification pour les secteurs privé et public, ainsi que pour les organismes sans but lucratif. Elle publie également des indications et des documents phares sur un large éventail de questions techniques ainsi que des textes sur des sujets d'intérêt pour la profession comptable, et élabore des programmes de formation et d'agrément.

Depuis plus de 20 ans, CPA Canada publie le fruit de ses recherches sur les défis que posent les changements climatiques aux entreprises, s'intéressant particulièrement aux questions touchant la gouvernance, la comptabilité, l'audit et l'information d'entreprise. Récemment, l'organisation, avec le soutien financier de Ressources naturelles Canada, a entrepris divers projets :

- réalisation d'une recherche auprès d'investisseurs institutionnels canadiens (entre autres) sur les meilleures pratiques en présentation de l'information financière relative aux changements climatiques utile à la prise de décisions, et conforme aux recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC);
- élaboration de programmes de formation destinés aux conseils d'administration, aux dirigeants et aux CPA sur les questions financières liées aux changements climatiques dans le secteur privé;
- collaboration avec certaines municipalités pour comprendre comment les recommandations du GIFCC pourraient être adaptées et appliquées;
- planification d'une étude de suivi sur l'information financière relative aux changements climatiques fournie par les sociétés ouvertes canadiennes et sur l'adoption des recommandations du GIFCC.

En 2017, CPA Canada a publié un premier état des lieux sur l'information financière relative aux changements climatiques communiquée par les sociétés ouvertes canadiennes¹. Cette étude montre qu'il est possible d'améliorer la transparence au sujet des risques liés aux changements climatiques grâce à la communication d'informations améliorées; s'en trouve ainsi accrue la capacité des investisseurs et autres parties prenantes d'évaluer les risques et de répartir de manière efficiente les capitaux au cours de la transition vers une économie à faibles émissions de carbone. L'étude présente aussi certains points que les sociétés ouvertes et les autorités de réglementation devraient considérer, et pose plusieurs questions utiles : les réponses pourraient servir à améliorer les informations sur les changements climatiques.

Rôle des CPA dans l'écosystème du financement durable

Comme l'indique le rapport provisoire, la transition vers une économie à faibles émissions de carbone doit s'appuyer sur un écosystème financier bien renseigné. Il est crucial que les CPA participent à la prise de décisions financières, vu leur savoir-faire en matière de possibilités et de risques systémiques, de systèmes financiers et de normes comptables, de présentation de l'information interne et externe, ainsi que de gouvernance.

Principales constatations

Nos commentaires sur le rapport provisoire s'appuient sur notre connaissance de la gestion des risques et de la gestion stratégique, de la gouvernance, ainsi que des pratiques en information d'entreprise et des défis inhérents à celle-ci. Nous avons sollicité les commentaires de nos conseillers stratégiques et de membres de notre réseau de bénévoles (petits, moyens et grands émetteurs, investisseurs et auditeurs).

En décembre 2018, nous avons invité nos parties prenantes à une table ronde pour exprimer leurs points de vue sur les possibilités et les défis liés au financement durable et à la divulgation des risques associés aux changements climatiques, ainsi que sur les façons de stimuler une croissance économique propre et à faibles émissions de carbone au Canada.

Outre des représentants du Groupe d'experts et de CPA Canada, cette table ronde tenue à Toronto a rassemblé des CPA et des leaders du monde des affaires provenant de secteurs et d'horizons divers : finance, comptabilité, audit et certification, gestion des risques, investissement institutionnel, gouvernance et conseils d'administration.

Les commentaires des participants ont porté principalement sur deux éléments fondamentaux du rapport provisoire du Groupe d'experts :

- 3.3 divulgations financières efficaces liées au climat;
- 3.5 un écosystème de soutien financier bien renseigné.

Voici certains des principaux thèmes qui ont émergé de cette table ronde ainsi que des recherches et des consultations que nous avons effectuées jusqu'à maintenant :

1) Meilleure communication

Un plan de communication national doit être préparé pour informer le public des possibilités et des risques associés à l'adaptation aux changements climatiques. Les entreprises gagneraient aussi à

¹ <https://www.cpacanada.ca/fr/ressources-en-comptabilite-et-en-affaires/information-financiere-et-non-financiere/durabilite-environnement-et-responsabilite-sociale/publications/communication-de-linformation-relative-aux-changements-climatiques>

mieux comprendre l'analyse des possibilités et des risques liés aux changements climatiques.

2) Information utile à la prise de décisions

Le marché a besoin d'informations fiables et utiles sur les phénomènes météorologiques extrêmes afin de bien évaluer les risques physiques découlant des changements climatiques pour les entreprises, les investisseurs et les pouvoirs publics.

3) Importance relative

Il y a écart entre les attentes des investisseurs, fondées sur l'information financière relative aux changements climatiques qu'ils considèrent comme significative, et l'information que les entreprises croient être la plus utile et pertinente à fournir aux investisseurs.

Il faut entreprendre plus de recherches dans le domaine. Les entreprises tireront d'ailleurs profit d'indications additionnelles sur la façon d'évaluer l'importance relative des questions liées aux changements climatiques.

4) Comptabilité et audit

Il faut disposer d'autres indications pour comprendre comment les questions liées aux changements climatiques sont prises en compte dans l'application des normes comptables, ainsi que dans la préparation et l'audit des états financiers.

5) Figure d'exemple

En matière de prise de décisions et de présentation de l'information, les gouvernements peuvent montrer l'exemple en encourageant les sociétés d'État à appliquer les recommandations du GIFCC, adaptées au besoin à l'information du secteur public. Les municipalités bénéficieraient d'un soutien financier permanent du fédéral pour favoriser la communication des meilleures pratiques en ce qui a trait à l'intégration des questions climatiques dans la planification interfonctionnelle, la prise de décisions et les processus opérationnels.

6) Participation accrue du Canada à des initiatives mondiales

Il est important que les principales parties prenantes canadiennes participent aux initiatives d'affaires internationales pertinentes sur les changements climatiques pour s'assurer que le point de vue de notre économie est bien représenté.

7) Formation

L'énoncé suivant fait consensus : les professionnels et les chefs de file des secteurs public et privé ont besoin de formations plus ciblées pour mieux assurer la transition vers une économie à faibles émissions de carbone.

Dans l'annexe qui suit, nous approfondissons chacun de ces sept thèmes et présentons des recommandations à l'intention du Groupe d'experts.

CPA Canada appuie l'important travail réalisé par le Groupe d'experts sur la finance durable et le remercie de lui donner l'occasion de commenter son rapport provisoire.

Si vous avez des questions sur nos recherches et nos commentaires, veuillez communiquer avec Rosemary McGuire, directrice, Recherche, orientation et soutien (rmcguire@cpacanada.ca).

Veillez agréer l'expression de mes sentiments distingués.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Gordon Beal". The signature is fluid and cursive, with a long horizontal stroke extending to the right.

Gordon Beal, CPA, CA, M. Éd.

Vice-président, Recherche, orientation et soutien

Comptables professionnels agréés du Canada

Annexe – Recommandations détaillées à l'intention du Groupe d'experts

1. Meilleure communication

i) Élaborer un plan de communication sur l'adaptation aux changements climatiques

Les conditions météorologiques extrêmes coûtent déjà cher aux Canadiens, et la situation ne fera qu'empirer tant et aussi longtemps que le pays ne reconnaîtra pas la nécessité d'investir massivement dans les infrastructures touchées et de les mettre à niveau. Cette nécessité coule de source aux yeux des membres du Groupe d'experts et de certains acteurs, mais pour bien des citoyens, ce n'est pas le cas.

Selon les participants à notre table ronde, il serait constructif d'élaborer un plan de communication national visant :

- à informer les contribuables et d'autres membres du public des coûts et des possibilités de l'adaptation aux changements climatiques afin d'apporter une plus grande stabilité aux politiques relatives à l'adaptation et un soutien accru à celles-ci;
- à donner une définition du financement durable qui soit accessible et axée sur les possibilités des changements climatiques, et non seulement sur les aspects négatifs de ceux-ci.

Grâce à des politiques gouvernementales plus stables, qui s'appliqueraient au-delà du seul mandat des élus, les administrations publiques et les organisations pourraient, de façon plus efficace et efficiente, allouer des fonds à l'inévitable adaptation aux changements climatiques.

ii) Expliquer aux dirigeants et aux conseils que les changements climatiques présentent aussi des possibilités, et non seulement des risques

Il est ressorti que les entreprises ont besoin de percevoir clairement la valeur ajoutée, pour elles et leurs actionnaires, fournie par une présentation plus étoffée de l'information financière relative aux changements climatiques.

Les éléments suivants pourraient contribuer à faire valoir l'importance de mieux présenter ces informations :

- recherches et études de cas montrant clairement les avantages, pour les entreprises de tous les secteurs, d'intégrer l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de ses effets dans l'évaluation des risques, dans la planification stratégique et dans la présentation de l'information;
- recherches réalisées par des associations sectorielles ou autres décrivant les meilleures pratiques de présentation de l'information financière relative aux changements climatiques par des organisations dans un secteur précis, non seulement au Canada, mais surtout dans des pays où les pratiques sont plus solides.

Pour convaincre les entreprises, il peut être utile d'expliquer qu'une information améliorée peut attirer et fidéliser les investisseurs à long terme. De plus en plus, les investisseurs institutionnels appliquent les recommandations du GIFCC dans leurs propres rapports. À cette fin, ils aimeraient que les organisations dans lesquelles ils investissent aient de meilleures pratiques de présentation de

l'information. D'ailleurs, tous les investisseurs institutionnels interrogés dans le cadre d'une récente étude de CPA Canada² ont indiqué avoir acheté des données financières relatives aux changements climatiques provenant de tiers fournisseurs, parce que souvent, l'information fournie par les entreprises elles-mêmes n'était pas utile à la prise de décisions. Or, ces tiers fournisseurs n'ont aucune obligation de fournir une évaluation équilibrée et n'ont pas nécessairement mis en place des processus et des contrôles internes pour assurer la fiabilité et l'exactitude de l'information.

Le gouvernement fédéral collabore déjà avec des investisseurs institutionnels actifs sur les marchés mondiaux, comme la Caisse de dépôt et placement du Québec et le Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario, pour faire progresser la présentation de l'information relative aux changements climatiques et les investissements dans des infrastructures durables³. Les deux éléments suivants pourraient aider les entreprises à améliorer leurs pratiques :

- poser des questions sur l'information financière relative aux changements climatiques lors des entretiens dans le cadre d'une mission et des conférences téléphoniques des analystes sur les résultats;
- inclure cette information dans les rapports d'analystes courants.

2. Information utile à la prise de décisions

- i) *Lier les données sur le climat et celles sur les infrastructures pour accroître l'efficacité des investissements, de la résilience des entreprises et de la planification de la continuité des activités après un sinistre*

Selon nos recherches, peu d'entreprises et d'investisseurs présentent les risques et possibilités qui pourraient découler de catastrophes météorologiques majeures (inondations, tempêtes de verglas, feux de forêt et fonte de la glace) sur les infrastructures clés. Or, les entreprises qui dépendent de ces infrastructures peuvent subir des conséquences directes ou indirectes de ces catastrophes.

Bien que des projets tentent d'évaluer l'effet qu'auront les changements climatiques sur certaines régions précises, il est nécessaire d'établir un lien entre les informations météorologiques locales et les endroits où se trouvent des actifs et des infrastructures spécifiques⁴. Beaucoup en bénéficieraient : les propriétaires d'ici et d'ailleurs, pour leurs installations et leur chaîne d'approvisionnement, les ministères qui investissent dans les infrastructures publiques et les portefeuilles de placement qui détiennent ces actifs.

² Dans le cadre de notre projet sur la présentation de l'information financière relative aux changements climatiques et la prise de décisions, appuyé par Ressources naturelles Canada, nous avons réalisé des entrevues auprès d'investisseurs institutionnels dont les actifs sous gestion totalisent environ 1,9 billion de dollars, ainsi que d'une agence de notation et d'un fournisseur de données indépendant. Les entretiens visaient à savoir comment les investisseurs utilisent l'information relative aux changements climatiques et de quelle information ils se servent dans leur processus décisionnel.

³ <https://www.newswire.ca/fr/news-releases/de-grands-investisseurs-canadiens-et-du-g7-unissent-leurs-forces-pour-appuyer-des-initiatives-de-developpement-mondiales-684686181.html>

⁴ Exemples : Atlas climatique, atlasclimatique.ca; Outil Aqueduct de WRI (en anglais), www.wri.org/our-work/project/aqueduct; Outil CatNet de Swiss Re (en anglais), www.swissre.com/reinsurance/property-and-casualty/solutions/property-specialty-solutions/catnet.html; Centre canadien des services climatiques, www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/changements-climatiques/centre-canadien-services-climatiques.html.

Le gouvernement fédéral doit continuer de jouer un important rôle pour faciliter la collaboration entre les pouvoirs publics, les compagnies d'assurance, les entreprises, les associations sectorielles et autres en vue de développer une base de données sur la météo et le climat qui soit consultable et utile à la prise de décisions.

3. Importance relative

i) Fournir plus d'indications sur l'importance relative

Les autorités de réglementation en valeurs mobilières exigent actuellement de fournir l'information importante, dont l'information financière relative aux changements climatiques⁵. Toutefois, comme elles l'indiquent, il n'existe pas de critères clairs pour évaluer l'importance relative; les entreprises doivent exercer leur jugement.

À la question « Pourquoi ne pas avoir fourni d'information relative aux changements climatiques? », plusieurs entreprises ont indiqué qu'elles ne considéraient pas la chose importante.

Pour leur part, les investisseurs institutionnels ont indiqué que, à moins d'avis contraire, toute information financière relative aux changements climatiques était significative. Des investisseurs rencontrés dans le cadre d'une récente recherche de CPA Canada ont révélé être souvent incapables de savoir si une entreprise avait bien évalué les éléments clés de ce type d'information avant de conclure qu'ils n'étaient pas significatifs ou si elle n'en avait pas bien évalué l'importance relative.

Les investisseurs institutionnels interrogés par CPA Canada sont unanimes : toutes les entreprises devraient présenter leurs pratiques de gouvernance de l'information financière relative aux changements climatiques et d'évaluation des risques de niveau élevé en matière d'information financière relative aux changements climatiques, qu'il s'agisse d'information jugée significative ou non. Cette indication est conforme aux recommandations du GIFCC.

Les participants à notre table ronde ont suggéré que les Autorités canadiennes en valeurs mobilières modifient leur politique de gouvernance afin d'exiger la présentation des pratiques de gouvernance des questions relatives aux changements climatiques.

Comme la réglementation sur les valeurs mobilières relève des provinces, il faudrait que les différentes autorités provinciales collaborent pour exiger la présentation des pratiques de gouvernance et de l'évaluation des risques en matière d'information financière relative aux changements climatiques au Canada. Cela dit, il est peu probable que toutes les provinces soient

⁵ Avis 51-333 du personnel des ACVM, *Indications en matière d'information environnementale*, 27 octobre 2010 : <https://lautorite.qc.ca/fileadmin/lautorite/reglementation/valeurs-mobilieres/0-avis-acvm-staff/2010/2010oct27-51-333-acvm-fr.pdf>; Avis 51-354 du personnel des ACVM, *Rapport relatif au projet concernant l'information fournie sur le changement climatique*, 5 avril 2018 : <https://lautorite.qc.ca/fileadmin/lautorite/reglementation/valeurs-mobilieres/0-avis-acvm-staff/2018/2018avril05-51-354-avis-acvm-fr.pdf>

d'accord, cette obligation pouvant leur sembler s'ajouter à un fardeau réglementaire déjà considérable.

Analyser les pratiques d'évaluation de l'importance relative auxquelles recourent les investisseurs institutionnels permettrait d'en apprendre plus sur cette question. Par exemple, la majorité des investisseurs institutionnels disent se tourner d'abord vers la carte du Sustainability Accounting Standards Board (SASB) sur l'importance relative, qu'ils adaptent en fonction de leurs discussions avec les gestionnaires de portefeuilles. Les investisseurs utilisent aussi des indications propres à leur secteur, les normes de la Global Reporting Initiative (GRI), les réponses au sondage du Carbon Disclosure Project (CDP) et les rapports de pairs d'ailleurs dans le monde.

Le gouvernement fédéral pourrait jouer un rôle clé en encourageant et en finançant la réalisation de recherches additionnelles visant l'élaboration d'indications pratiques sur l'importance relative pour les principaux secteurs d'activité au pays.

4) Comptabilité et audit

i) Mieux comprendre les conséquences des changements climatiques sur la comptabilité et l'audit

Les changements climatiques peuvent avoir une incidence sur l'évaluation des actifs et des passifs d'une organisation. Par exemple, en présence de phénomènes météorologiques extrêmes plus fréquents, la durée de vie prévue d'une infrastructure devrait être réduite, ce qui en modifierait le taux d'amortissement et en augmenterait les coûts d'exploitation et d'entretien. De plus, certains actifs, dont les biens immobiliers, pourraient devoir être comptabilisés comme des actifs délaissés, surtout s'ils ne sont plus admissibles à une couverture d'assurance.

Plusieurs normes de comptabilité et d'audit peuvent nécessiter la prise en compte des questions relatives aux changements climatiques, notamment celles qui concernent l'évaluation à la juste valeur, les tests de dépréciation, les obligations liées à la mise hors service d'une immobilisation, les passifs éventuels, le recours à des spécialistes et l'évaluation de l'importance relative. Toutefois, aucune norme ne mentionne clairement les changements climatiques.

Il serait utile que les normalisateurs élaborent des indications sur l'évaluation des questions relatives aux changements climatiques lors de l'application des normes de comptabilité et d'audit existantes, comme l'ont fait les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM) avec la publication de l'Avis 51-333 du personnel, *Indications en matière d'information environnementale*⁶. Il s'avérerait également utile d'élaborer des études de cas montrant les effets potentiels des risques liés aux changements climatiques sur la valeur des actifs et des passifs d'une organisation.

5) Figure d'exemple

i) Le gouvernement fédéral doit prêcher par l'exemple

Plusieurs sont d'avis que le gouvernement fédéral devrait montrer l'exemple en faisant preuve de leadership dans certains secteurs, notamment en imposant les exigences suivantes :

⁶ https://www.osc.gov.on.ca/documents/en/Securities-Category5/csa_20101027_51-333_environmental-reporting.pdf

- Obligation, pour les sociétés d'État, de communiquer les données financières pertinentes relatives aux changements climatiques dans leurs déclarations annuelles, y compris l'information sur leurs pratiques de gouvernance et d'évaluation des risques liés aux questions financières relatives aux changements climatiques, qu'elle soit considérée comme significative ou non. De plus, l'information considérée comme significative devrait être étoffée et présentée conformément aux recommandations du GIFCC, adaptées au besoin.
- Adoption des recommandations du GIFCC par les régimes de retraite de compétence fédérale.

De plus, on souhaite que le gouvernement fédéral soutienne les investissements pour la modernisation des infrastructures existantes dans les secteurs public et privé⁷. Dans la mesure du possible, la rénovation des infrastructures existantes et la construction de nouveaux bâtiments financées en tout ou en partie par le fédéral devraient comprendre les meilleures technologies disponibles et respecter les exigences du code du bâtiment au sujet de la résilience aux changements climatiques.

ii) Mise en œuvre des meilleures pratiques d'intégration des changements climatiques par des administrations municipales

Des municipalités cherchent à évaluer où en est l'intégration des enjeux relatifs aux changements climatiques à leurs processus décisionnels et à l'information qu'elles publient. Dans le cadre de l'initiative de CPA Canada au côté de Ressources naturelles Canada, un groupe de travail a été mis sur pied pour élaborer des indications visant à aider ces municipalités. À terme, ce projet mettra en vedette trois municipalités canadiennes avant-gardistes qui tiennent compte de l'information financière relative aux changements climatiques pour prendre leurs décisions et qui appliquent les recommandations du GIFCC.

On souhaite aussi que le gouvernement fédéral continue d'apporter une aide financière pour encourager les municipalités de tout le pays à mettre en œuvre de meilleures pratiques relatives aux changements climatiques. Ce soutien s'est également exprimé par le travail de CPA Canada auprès des municipalités au sujet des recommandations du GIFCC et de l'intégration de l'information sur les changements climatiques dans leurs processus décisionnels.

6) Participation accrue du Canada à des initiatives mondiales

i) Financer la participation à des projets internationaux pertinents

Les Canadiens participent déjà à certaines initiatives mondiales portant sur différents aspects de la transition vers une économie à faibles émissions de carbone. Mais ce travail demande beaucoup de ressources : temps, argent, engagement.

En raison de la nature de l'économie canadienne, il est important d'encourager une plus grande représentation du pays dans les principales initiatives mondiales sur les questions liées aux changements climatiques. Pensons notamment au Forum économique mondial, à la Conférence des Parties de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques⁸ et aux projets de

⁷ Exemple, en Ontario : <https://www.cbc.ca/news/canada/london/london-ontario-west-5-federal-funding-1.4988175>

⁸ <https://unfccc.int/fr>

l'Initiative financière du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE IF)⁹. Il serait utile que le gouvernement fédéral finance les associations sectorielles, les organisations membres et les personnes qualifiées prêtes à investir leur capital intellectuel et leur temps pour contribuer activement à ces initiatives mondiales.

7) Formation

- i) *Continuer à accroître le financement de programmes de formation pertinents pour renforcer la capacité des participants clés des secteurs public et privé*

Si les conseils d'administration et les dirigeants de premier plan comprennent les enjeux liés aux questions financières relatives aux changements climatiques, les chefs de file du secteur public pourraient bénéficier d'une formation plus poussée sur la pertinence et l'importance de ces enjeux. Aussi CPA Canada, avec le soutien financier de Ressources naturelles Canada, élabore-t-elle actuellement des programmes de formation destinés aux conseils d'administration, aux dirigeants et aux CPA.

Malgré les efforts déployés jusqu'à maintenant, les professionnels ont un besoin criant de formation pour renforcer leurs capacités. En plus des programmes existants, le gouvernement doit continuer à financer les formations pertinentes sur les changements climatiques. On constate d'ailleurs un soutien généralisé aux programmes ciblés pour les professionnels qui évoluent dans ce nécessaire écosystème de connaissances formé par les CPA, les ingénieurs, les avocats et les urbanistes.

⁹ <https://www.unepfi.org/>